

**Thème 2011 :** « C'est la fête au Jardin »

*Cette année, nous célébrons le 160<sup>e</sup> anniversaire du Domaine. À chaque instant, la nature œuvre à nous faire découvrir un bouquet de couleurs et de parfums. Laissez-vous inspirer par les magnifiques jardins, l'ambiance romantique des lieux et la beauté des paysages et ce, tout en laissant votre créativité s'épanouir.*

**Invités d'honneur :**

- Monsieur Paul Yvan Gagnon, aquarelliste, Château-Richer
- Madame Béatrice Plante, aquarelliste, Château-Richer
- Madame Lorraine P. Dietrich, aquarelliste, Grand-Mère
- Madame Hélène Charland, aquarelliste, Victoriaville
- Monsieur Michel Nigen, peintre à l'acrylique, Beauport
- Madame Mary Doane, aquarelliste, L'Ange-Gardien
- Madame Lyne Lachance, aquarelliste, Québec
- Monsieur Marcel Lefebvre, peintre à l'huile, Saint-Antoine-de-Tilly
- Monsieur Yvon St-Aubin, peintre à l'huile, Salaberry-de-Valleyfield
- Monsieur Michel Vachon, aquarelliste, Lac Etchemin

**Dates de l'événement :** 5, 6 et 7 août 2011

**Date limite d'inscription :** Lundi le 14 février 2011 (le cachet de la poste en faisant foi)

**Lieu :** Domaine Joly-De Lotbinière, Sainte-Croix (Québec), Canada

**Coût de l'inscription :** 60 \$, taxes incluses

**Avantages et privilèges :**

- Accès gratuit au site pour un accompagnateur lors du Symposium
- Pour vous et votre accompagnateur :
  - Brunch des artistes le vendredi matin
  - Une collation café-biscuits par jour
  - Rabais de 40 % sur les repas pris au café-terrasse, sauf boissons alcoolisées
  - Visite commentée du site et de la Maison le vendredi à 17 h 30
  - Souper des artistes le samedi soir
  - Entrée gratuite pour vos vingt (20) invités le dimanche
  - Une carte de membre des Amis du Domaine pour la saison 2011

**Déroulement :**Vendredi le 5 août

7 h 00 : Accueil des artistes. Dépôt de votre matériel et de votre œuvre

9 h 00 : Brunch des artistes et mot de bienvenue

10 h 00 : Installation sur le site. Ouverture du site au public

17 h 00 : Fermeture du site au public. Dépôt de votre matériel pour la nuit

17 h 30 : Départ de la visite guidée à l'avant du café-terrasse

Samedi le 6 août

8 h 00 : Arrivée des artistes

10 h 00 : Installation sur le site. Ouverture du site au public

16 h 30 : Dépôt de votre matériel pour la nuit

17 h 00 : Conférence par un ou des invités d'honneur

18 h 00 : Souper des artistes au Cottage

20 h 00 : Fin des activités

**Déroulement suite :**Dimanche le 7 août

8 h 00 : Arrivée des artistes

9 h 00 : Installation sur le site. Ouverture du site au public

11 h 30 : Échange de votre œuvre pour le vernissage (jusqu'à 12 h 30)

16 h 30 : Vernissage des œuvres et remise des prix

17 h 00 : Départ des artistes

**Conditions climatiques :** En cas de pluie, toutes les activités auront lieu sous une marquise**Comment participer à notre Symposium de peinture**

Vous devez faire parvenir votre candidature avant le 14 février 2011 à l'adresse suivante :

Domaine Joly-De Lotbinière  
Candidature Symposium de peinture  
7015, route de Pointe-Platon C. P. 1000  
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

ou par courriel à l'adresse suivante : [communications@domainejoly.com](mailto:communications@domainejoly.com)**Votre dossier doit comprendre :**

- le formulaire d'inscription
- un Curriculum Vitae récent
- un texte de 50 mots décrivant votre démarche artistique
- trois (3) photographies d'œuvres récentes portant sur la thématique. Cochez au côté de celle que vous souhaitez exposer sous la marquise (N. B. Si cette œuvre est vendue avant le Symposium, l'artiste a la responsabilité de soumettre pour approbation une autre œuvre à la direction)
- une photographie récente de vous à l'œuvre
- un chèque de 60 \$ émis à l'ordre du Domaine Joly-De Lotbinière
- un dossier de presse (facultatif)

**Si votre candidature est acceptée, voici ce que vous devrez par la suite fournir :**

- la liste de vos vingt (20) invités et de leurs coordonnées récentes en format EXCEL. Afin de faciliter la communication avec vos invités, nous vous prions de ne pas oublier d'inclure leurs adresses courriel dans la liste
- les coordonnées des journalistes qui vous connaissent

**Sélection des candidatures**

Tous les candidats recevront une confirmation, positive ou négative, avant le 14 mars 2011. Si votre candidature n'est pas retenue, votre chèque vous sera retourné en totalité. Par contre, si votre candidature est retenue mais que, pour une raison majeure, vous ne pouvez plus participer au Symposium, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés. Quant aux dossiers non retenus, ils ne seront retournés qu'aux artistes ayant fourni une enveloppe de retour préalablement affranchie du montant nécessaire au renvoi.

**Exclusions**

- Un artiste ne peut pas participer plus de trois (3) années consécutives au Symposium du Domaine.
- Tout artiste présentant une copie ou une reproduction d'une œuvre d'un autre artiste sera éliminé.

## Artistes libres lors du Symposium

Les artistes non retenus par le Comité ou qui désirent travailler sur place lors du Symposium sont les bienvenus.

**N. B. :** Ils doivent peindre en respectant le thème de l'événement. De plus, ils n'ont pas le droit d'exposer ou de vendre leurs œuvres ou produits dérivés sur le site.

**N. B. :** Ils doivent téléphoner au Domaine pour aviser de leurs présences au moins 7 jours avant l'événement.

## Responsabilités de l'artiste

- Il apporte avec lui tout le matériel dont il aura besoin  
(N. B. : L'installation d'un auvent ou d'un petit chapiteau est prohibée)
- Il assure ses œuvres contre le feu, le vol ou le vandalisme, s'il le désire
- Il est présent au moins deux des trois jours de l'événement (N.B. Sa présence est obligatoire le dimanche)
- Il réalise et peint sur place une ou des œuvres devant public pendant toute la durée du Symposium (jusqu'à 15 h 30 le dimanche)
- Il apporte son œuvre pour l'exposition sous la marquise le vendredi matin (si l'artiste ne peut être présent le vendredi matin, un arrangement doit être pris avant cette date avec le Domaine)
- Il fait estampiller ses toiles vierges par un membre de l'équipe du Domaine
- Il appose un certificat d'authenticité à l'endos de chacune de ses œuvres exposées

## Responsabilités du Domaine

- Il se réserve le droit d'accepter ou de refuser une œuvre
- Il est responsable du montage des expositions sous la marquise (emplacement, identification, etc.)
- Il assure la surveillance de l'exposition sous la marquise
- Il met les œuvres en sécurité à l'intérieur du Cottage des serviteurs à chaque soir
- Il réserve un local pour l'entreposage du matériel des artistes et en assure la surveillance

## Transport

- Le vendredi matin, vous monterez avec votre voiture pour déposer votre matériel à la Maison
- Par la suite, aucune automobile ne sera tolérée sur le site
- Une voiturette de golf sera à votre disposition pour le transport de votre matériel après l'événement

## Conditions d'admissibilité des œuvres

- L'artiste a le droit d'exposer près de lui, pour fins de vente, un maximum de 2 œuvres respectant le thème
- L'artiste a la possibilité de vendre des produits dérivés en quantité limitée
- Les œuvres réalisées lors du Symposium doivent rester au Domaine à la fin de chaque journée
- Pour l'exposition et le vernissage, le format maximal des œuvres est de 1 521 pouces carrés. Veuillez noter que nous privilégions les tableaux ayant au maximum 39 pouces par 39 pouces (encadrement ou moulure de protection inclus)
- Les œuvres pour l'exposition ou le vernissage doivent être encadrées ou peintes sur les côtés d'une façon esthétique

## Commission sur les ventes

Une commission de 30 % sera perçue sur les ventes des œuvres de l'exposition et du vernissage.

**N. B. :** Cette commission s'applique sur toute œuvre qui aurait été réservée en cours de production et/ou vendue lors du Symposium.

Le prix de vente comprend le montant demandé par l'*Artiste*, le 30 % de commission demandé par *la Fondation* et le montant des taxes (TPS de 5 % et TVQ de 8,5 %).

Exemple :

Montant demandé par l'artiste	30 % de commission	TPS 5 %	TVQ 8,5%	Prix de vente
500,00 \$	150,00 \$	32,50 \$	58,02 \$	<b>740,52 \$</b>

Le paiement d'une œuvre vendue sera versé par **la Fondation** à **l'Artiste** au plus tard un mois après le Symposium.

### Promotion du Symposium

**Le Domaine** se réserve le droit d'utiliser les images des œuvres soumises lors de l'inscription. Également, les photographies des œuvres exposées sous la marquise et celles des artistes à l'œuvre pourront être utilisées afin de promouvoir son Symposium de peinture dans les années à venir.

### Vernissage

- Au courant de l'avant-midi du samedi 6 août, l'artiste recevra une fiche qu'il devra remplir afin de donner les informations concernant l'œuvre qu'il désire présenter pour le vernissage (titre, grandeur, médium utilisé et prix que vous demandez ou prix de vente). Cette fiche devra être remise avant 15 h 00, samedi le 6 août.
- Le dimanche 7 août, entre 11 h 30 et 12 h 30, l'artiste devra apporter sous la marquise l'œuvre qu'il désire soumettre au jury. À ce moment, il devra repartir avec celle qu'il a laissé en consignation le vendredi.
- Le vernissage se tiendra sous la marquise dimanche le 7 août à 16 h 30.

### Prix du jury

Seules les œuvres estampillées et réalisées lors de l'événement seront considérées par les membres du jury.

### Critères d'évaluation soumis aux membres du jury

- Originalité
- Maîtrise de la technique et du médium
- Composition
- Perspective
- Respect du thème

### Reconnaisances et Prix

Dans chacune des catégories, le gagnant se verra remettre un prix par les membres du jury. Voici la liste des catégories auxquelles l'artiste peut s'inscrire et le prix qui s'y rattache :

1. Professionnel Aquarelle – 300 \$
2. Professionnel Acrylique / Huile – 300 \$
3. Professionnel Médium mixte / Créateur – 300 \$
4. Semi-professionnel / toutes catégories confondues – 100 \$

### Mention « coup de cœur » du public

De nouveau cette année, le public aura la chance de voter pour le travail de son artiste « Coup de cœur ». Une mention honorifique sera remise à l'artiste ayant reçu le plus de votes du public.

#### **Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :**

Christine Giguère, responsable des communications et des événements  
[communications@domainejoly.com](mailto:communications@domainejoly.com)  
 418 926-2462